

Communiqué de presse du président du CSFPT
du 30 novembre 2018

Protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

30 novembre 2018

**Communiqué de presse de Philippe LAURENT
Président du CSFPT**

A l'occasion de la signature du Protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, M. Philippe LAURENT, président du CSFPT, porte-parole de la Coordination des employeurs territoriaux et président de la formation spécialisée sur « l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique » du Conseil commun de la fonction publique » (CCFP), a réaffirmé, au nom des employeurs territoriaux, l'engagement de tous les élus locaux en faveur de l'égalité femmes-hommes et s'est réjoui que « *ce dossier puisse trouver un point d'aboutissement positif* ».

Il a réaffirmé que les élus ont « *clairement conscience des exigences et des enjeux que ce protocole d'accord entraîne* » ainsi que « *des avancées concrètes* » de ce document par rapport à celui de 2013.

Il s'agit en effet d'un véritable instrument de dialogue social avec les organisations syndicales.

Philippe LAURENT a, par ailleurs, souligné l'importance des « plans d'action » que prévoit ce protocole et que les collectivités devront élaborer.

Il a enfin demandé que les employeurs territoriaux soient étroitement associés au suivi de la mise en œuvre des dispositifs que prévoit ce protocole.